



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**SÉANCE DU 11 JUIN 2020
18 heures**

Nombre de membres		
En exercice	présents	Votants
15	14	15

N° 49A

**Installation d'une chaufferie
à granulés bois à l'école**

Choix de l'entreprise

L'an deux mil vingt et le 11 juin à 18 heures, le Conseil Municipal de la commune d'ASPRES SUR BUECH, convoqué le 4 juin 2020 s'est réuni en session ordinaire, à la Maison Pour Tous sous la présidence de Madame Françoise PINET, Maire.

Présents : MMES Marie-Christine BERTRAND, Patricia CARRARA, Justine MILLON, Claudine RODRIGUEZ, Laura ROUX, Françoise PINET MM Alain BOYOD, Pascal DEGASPERI, Brice EVRARD, Alain FROGET, Yannick LOMBARD, Sébastien SIMION, Jean- Claude SOREIL, Gilles TOURTET

Absent représenté : Joris GIRARD (pouvoir à Alain FROGET)

Secrétaire de séance : Monsieur Yannick LOMBARD

Sur la proposition du Maire et après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés,

Vu la vétusté de la chaudière fuel de l'école communale,

Vu la volonté de la commune de remplacer la chaudière fuel par une chaudière à granulés bois,

Considérant les diverses propositions reçues en mairie,

DECIDE de choisir l'entreprise LHEMANN & FILS pour un montant de 39 956.26 € HT pour la réalisation de ces travaux.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

VOTE		
POUR	CONTRE	ABSTENTION
15	0	0



Envoyé en préfecture le 20/07/2020
Reçu en préfecture le 20/07/2020
Affiché le
ID : 005-210500104-20200611-49A-DE